



Vente de bien immobilier après séparation

Par maveelys, le 09/06/2010 à 19:40

Bonjour,

suite a une séparation du a des violences conjugales (plainte déposer en commissariat) j'ai du quitter le domicile conjugal (maison acheter en indivision).

Nous nous sommes rendu a tour de rôle mon ex compagnon et moi même chez le même notaire afin de signer un compromis de vente qui stipule que Monsieur doit racheter ma part du crédit en commun et que je reprends le crédit de la voiture toujours acheter en commun. Cette histoire date du mois d'octobre 2009 après plusieurs relance téléphonique je viens de recevoir un courrier de mon notaire qui stipule que le crédit de Monsieur n'est pas accepter. Que puis je faire et quelles sont les démarches a effectuer pour ne plus être propriétaire de ce bien sachant que Monsieur habite cette maison paye a ce jour toute les traites en tant et en heure et qu'il ne veut pas vendre.